



Chers membres:

Nous avons pensé que vous apprécierez peut-être de recevoir un lien vers [le plus récent décret obligatoire de la province du Nouveau-Brunswick](#) qui a été signé le 6 décembre 2020. Nous aimerions attirer votre attention sur l'article 27. L'AAINB et son groupe consultatif sur le COVID-19 ont demandé à la province du Nouveau-Brunswick d'inclure les mots "immobilier" dans cet article. Cet ajout récent renforce non seulement les services immobiliers en tant que service essentiel, mais il clarifie également le fait qu'il existe un niveau supplémentaire de protection juridique pour ceux qui fournissent des services immobiliers lorsqu'ils sont effectués conformément à toutes les directives d'urgence et de santé publique. **Nous souhaitons rappeler à tous les agents et agents immobiliers qu'ils doivent continuer à suivre toutes les directives d'urgence et de santé publique.** Cela comprend des révisions et des mises à jour régulières de vos plans opérationnels.

Nous aimerions également attirer votre attention sur le fait qu'en mai 2020, l'AAINB a créé le groupe consultatif AAINB COVID-19. Le mandat de ce groupe consultatif est de conseiller l'AAINB sur les meilleures pratiques en matière de sécurité des agents (compagnie) et des agents immobiliers dans le cadre du plan de rétablissement provincial COVID-19. Ce groupe est composé d'agents immobiliers de partout dans la province ainsi que de représentants des chambres immobilières qui ont généreusement offert de leur temps en participant régulièrement à des réunions virtuelles et en fournissant des conseils sur les meilleures pratiques de sécurité des agents immobiliers. **Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres de ce groupe consultatif dont les noms sont indiqués ci-dessous:**

<b>Membre du groupe consultatif</b>	<b>Représentation des chambres immobilières locaux</b>
Jason Stephen (Chair)	Angela Boudreau ( <i>Saint John</i> )
Chris Constantine	George Murray ( <i>Moncton</i> )
Kerry Culberson	Sharon Watts ( <i>Fredericton</i> )
Melanie Daley	

Mylene Hache	
Mike Joyce	
Jean LeBlond	
André Malenfant	
Sherry Sheldrick,	
Dave Watt	

**Vous avez une question sur la COVID-19 et vous ne savez pas à qui poser? Nous aimerions informer les agents et les agents immobiliers que s'ils ont des questions concernant la COVID-19, ils peuvent envoyer un courriel à [info@nbrea.ca](mailto:info@nbrea.ca) et nous ferons de notre mieux pour répondre à votre question.**

Nous souhaitons rappeler à tous les agents et agents immobiliers qu'ils doivent continuer à suivre toutes les directives d'urgence et de santé publique incluant :

- Lavez-vous les mains régulièrement
- **Maintenez la distanciation physique (2 mètres ou 6 pieds de distance)**
- Portez un masque non-médical
- Complétez les questions de pré-sélection de COVID-19
- Nettoyez et désinfectez les aires fréquemment utilisées
- **Gardez les informations pour la recherche de contact**
- Effectuez systématiquement toutes les actions décrites dans votre plan opérationnel à jour et en gardant une copie avec vous à tout moment (version électronique ou papier)
- Restez à la maison si vous êtes malade. Si vous avez des symptômes du COVID-19, veuillez utiliser l'outil d'auto-évaluation disponible en ligne pour déterminer si vous devez subir un test de dépistage du COVID-19. [Outil d'auto-évaluation.](#)
- **Téléchargez l'application mobile [Covid Alert App.](#)**